

Le GPHA a d'installations modernes desservant les pays enclavés, notamment le Burkina Faso, le Mali, et Niger ainsi que les pays côtiers voisins. Les installations de transit sont :

Transit terminal

GPHA a un terminal à conteneurs dédié au transit qui sert de guichet unique pour le dédouanement du transit.

Terminal 1

Terminal un est le plus grand polyvalent. Il a neuf couchettes polyvalent et une jetée de manutention en vrac dédié avec quatre (4) couchettes mesurant 420 et les installations de réception en vrac liquide.

Le terminal offre des services de l'acconage ainsi que les services de réception et de livraison pour tous les types des navires. Les frets manutentionnés à ce terminal comprennent les conteneurs, le vrac sec (blé, engrais, noix de karité, clinker, ciment, etc.

Cargaison générale (machine et équipements, Fret ensaché - du riz, Sucre, Cacao), de fer et produits sidérurgiques , entre les autres.

Il y a des pipelines reliés aux parcs de stockage situés à l'extérieur du port pour importer de l'huile brute, GPL, essence.

Terminal 2

Comprend deux postes d'amarrage de 11,4 mètres de tirant d'eau. Initialement pour la manutention de conteneurs mais potentiellement pour la manutention d'autres types de cargaison

Terminal 3

Le terminal à conteneurs dédié nouvellement ouvert comprend actuellement deux postes de couchette de 16 mètres de tirant d'eau.

Terminal de la Borne Sécurisée

Le Terminal de la Borne Sécurisée de voiture est une installation de réception et de livraison pour les véhicules et équipements importés et non-emballé/ roro.

Terminal Frigorifique

Cette installation est utilisée pour stocker tous les conteneurs frigorifiques livré par GPHA. Ce terminal a une capacité de 840 points de connexion.

Terminal Golden Jubilee

Les conteneurs de transit contenant des moteurs de rechange des véhiculés et des cargaisons groupées sont traités à GJT puis transférés au terminal pour l'installation d'un dispositif de repérage à la livraison.

Hangars de Transit

GPHA a six hangars dédié desservant comme une zone de stockage temporaire pour les exportations dont les certaines peuvent être utilisés pour stocker articles réfrigérés et non réfrigérés. Ces hangars peuvent être utilisés pour stocker fret ensaché.

Entreposage privé

Il existe les divers entrepôts disponibles pour le stockage environs des enclaves des ports Tema et Takoradi.

- 1 L'agent fait une demande sur la plateforme du système de rapports d'évaluation (PAARS) et le système génère un numéro de référence d'ENVOI unique qui est utilisé dans le traitement de la classification douanière et du rapport de valorisation (CCVR)
- 2 L'agent présente la facture de la cargaison, la lettre de voiture connaissance et s'il y a un véhicule le document de titre électronique aux douanes qui produiront à leur tour le CCVR.
- 3 Après le CCVR, l'agent soumet aux douanes une déclaration électronique et une déclaration d'entrée (BoE) sur le système intégré de dédouanement du fret du Ghana (GICCS)
- 4 Les douanes vérifient la conformité de la déclaration et la valident. En cas de divergences, il ne sera validé que lorsqu'un poste d'entrée aura été créé pour corriger les divergences.
- 5 Après l'approbation de la déclaration, le transit les frais et la prime d'e-Bond payable sont calculés et un niveau de risque attribué en fonction de l'information contenues dans la déclaration.
- 6 Le paiement peut être effectué sous forme d'espèces ou traite bancaire auprès de l'une de ces deux banques agréées:
 - Eco-bank
 - GCB
- 7 Le statut de la déclaration est mis à jour pour être payé et acheminé au garant national (state Insurance Company-SIC)
- 8 L'agent se rend ensuite à la ligne d'expédition pour le dédouanement. La ligne d'expédition émet un bon de livraison (D/O) sur l'envoi et une copie électronique est acheminée vers GPHA.
- 9 Agent cherche l'autorisation des conseils de la chambre de commerce de transit et des chargeurs, ils reçoivent ensuite le Bon de chargement.
- 10 L'agent procède au paiement des frais de la GPHA. Par exemple, frais de manutention, de dépotage, de location et autres frais.
- 11 **Pour le Porte à porte**, l'agent obtient un permis de chargement, VAN et péage d'entrée et envoie un camion au transit Dépôt pour charger le ou les conteneurs.
Pour le dépotage, les conteneurs sont transférés du port au terminal de transit pendant la nuit et sont positionnés pour le <devanning>.

- 12 La SIC récupère la demande d'e-Bond, examine, approuve, soumet une copie par voie électronique aux douanes et en imprime une copie pour l'agent.
- 13 **Pour les porte à porte**, l'autocollant SIC Transit est émis pour que les agents des douanes jusqu'au terminal de transit afin de mener à bien le processus de Transit
Pour obtenir le remboursement, le lendemain matin, l'agent obtient un permis de chargement, un VAN et un péage d'entrée et envoie un camion au terminal de Transit pour charger la cargaison.cargo.
- 14 **Pour le porte à porte**, la douane examine le conteneur à son arrivée au terminal de transit et libère l'envoi dans le système.
Pour le dépotage, l'agent des douanes autorise l'ouverture du conteneur et examine la cargaison en présence de l'agent et du contremaître GPHA.
- 15 **Pour le porte à porte**, le conteneur est conditionné. L'agent reçoit un échange de la ligne d'expédition et un de GPHA et procède à la rédaction d'un bordereau d'expédition.
Pour le dépotage, s'il n'y a pas d'anomalie constatée, le chargement est autorisé. Après le chargement, l'agent des douanes libère la cargaison dans le système.
- 16 **Pour le porte à porte**, Les préposés aux lettres de voiture s'assurent que le mandataire a obtenu les deux échanges, le lien de chargement Transit et que tous les frais GPHA sont payés à jour et que le lot a la mainlevée des formalités douanières.
Pour le dépotage, le superviseur de la livraison dirige l'agent vers le greffier du GPHA responsable de GC-NET pour qu'il vérifie davantage la mainlevée des douanes et émette la cachet livraison autorisée pour qu'une lettre de transport soit écrite.
- 17 L'agent attache la feuille de route de GPHA à la déclaration et se rend aux douanes pour être dirigé vers GC-NET afin qu'un dispositif de suivi et un sceau soient attribués.
- 18 Les douanes envoient ensuite une lettre de transport entre cargaison vers la cargaison et donne la mainlevée finale.
- 19 Le camion se dirige vers la porte d'embarquement où la douane préventive, la sécurité du GPHA et la sécurité nationale procèdent aux dernières vérifications avant la sortie du véhicule.

1

Le manifeste est affiché sur la plateforme GCNET pour informer les douanes et toutes les parties intéressées du type, du commerce et de la quantité de la cargaison.

2

L'agent doit passer par une évaluation en douane pour acquies CCVR et traiter une déclaration d'entrée (BoE) appelée aussi déclaration en ligne pour indiquer sa disponibilité à dédouaner la cargaison.

3

Paiement de la documentation pertinente, l'assurance et frais de suivi sont effectués auprès de l'une des banques sélectionnées, qui mettra à jour le statut du BoE sur la plateforme GCNET par voie électronique. SIC émet des autocollants pour les camions pour indiquer que le cautionnement a été payé.

4

Les douaniers examinent la cargaison à bord du navire et libèrent dans le système.

5

Le déclarant paie à la compagnie maritime après que l'ordre de livraison est envoyé avec copie aux parties prenantes concernées.

6

Le déclarant paie les frais de service de manutention et toutes les autres pour commencer le travail sur la cargaison. La cargaison est chargée directement sur des camions par la société de manutention et les factures sont émises par la société de manutention à terre correspondante.

7

Après avoir chargé le nombre de camions dans un sous-envoi, la liste est envoyée au terminal de transit pour que les dispositifs et les scelles soient attribués et fixés sur les camions ou qu'ils soient stationnés dans le port.

8

Les douanes émettent une feuille de route entre les États et effectuent la mainlevée finale pour chaque camion et l'acheminent sur la plateforme GC-NET pour la permettre le suivi.

9

Le déclarant envoie tous les documents à la préventive des douanes, sécurité nationale et la sécurité de GPHA pour la vérification et sors du port.

PROCESSUS DE DEDOUANEMENT EN TRANSIT

CARGAISONS CONTENEURISEES

PORT DE
TAKORADI

Les conteneurs seront déchargés et entreposés chez TACOTEL.

Paiements des impôts pertinents dans le système de GC-NET (Transit insurance bond (SIC) et frais de dispositif de suivi (GCNET) dans la salle des guichets des douanes.

Le déclarant présente le connaissement original à la ligne de maritime pour ses frais et paiement, après cela, le bon de livraison sera envoyé au déclarant par l'intermédiaire du système GC-NET vers GPHA ou le terminal.

Le déclarant présente le connaissement original à la ligne de maritime pour ses frais et paiement, après cela, le bon de livraison sera envoyé au déclarant par l'intermédiaire du système GC-NET vers TACOTEL ou le terminal.

Le dispositif de suivi GC-NET et le scellement douanier seront apposés sur le véhicule, tandis que la vignette de transit de la CEDEAO et de la SIC sera également collée à leur place de la voiture.

La déclaration finale au bureau d'entrée des douanes sera publiée dans le réseau GC-NET.

Avant l'arrivée du navire, la ligne maritime doit envoyer un manifeste de déclaration aux douanes pour les notifier du type de cargaison en transit.

Le déclarant doit entrer la déclaration dans le système GC-NET pour montrer qu'ils sont prêts pour le chargement.

Traitement de la documentation douanière des guichets et le bureau de sic doit avoir un douanier pour travailler sur la cargaison.

Le douanier examine la cargaison et émission autorisée ou mise à disposition dans le système GC-NET.

Le déclarant se rend à TACOTAL pour les frais de manutention et les paiements, après cela la livraison de la cargaison commencera par le chargement de la cargaison sur un camion et l'émission de la lettre de transport.

La déclaration finale au bureau de douane d'entrée sera délivrée dans le GC-NET. Des vérifications de sécurité et d'autres vérifications seront effectuées pour permettre au camion et la cargaison de quitter la porte de sortie jusqu'à la destination finale

DES CONTROLES DE SECURITE ET AUTRES SERONT EFFECTUEES POUR PERMETTRE AU CAMION ET A LA CARGAISON DE QUITTER LE TERMINAL POUR SE RENDRE AU POINT DE SORTIE JUSQU'A LA DESTINATION FINALE.



TOUS CES PROCESSUS SERONT EFFECTUES DANS LE PORT.



TOUS CES PROCESSUS SERONT EFFECTUES DANS LE PORT.



1

Le déclarant doit indiquer dans la déclaration la destination finale et l'intention d'être amené à l'entrepôt pour y être transformé

!

NB. Par conséquent, les douanes libèrent la cargaison pour que vous puissiez être acheminée vers un entrepôt, lequel doit être placé dans un entrepôt de stockage sous douane et doit disposer d'un montant de cautionnement suffisant pouvant accueillir la totalité de la cargaison, ce processus a été mis en œuvre pour faciliter le commerce de transit si un navire vient décharger une énorme quantité de cargaison et qu'il n'y a pas assez de camions pour les charger d'un coup, ou lorsque votre processus de documentation n'est pas terminé avant l'arrivée du navire.

4

Paiements de cautionnement d'assurance de transit (SIC) aux guichets douaniers.

3

Le déclarant doit préparer la déclaration en se basant sur la quantité qui est prélevée.

2

Après que la cargaison a été amenée à l'entrepôt, alors, la marchandise est prête à être prélevée par lots

5

Traitement de la documentation douanière à la long room et le bureau de SIC doit avoir un douanier pour travailler sur le fret.

6

Le douanier examine la cargaison et émission autorisée ou mise à disposition dans le système GC-NET.

7

Présenter le connaissement original à la ligne de maritime pour leurs frais et les paiements, après ce bon de livraison sera envoyé au déclarant par l'intermédiaire du système GC-NET vers GPHA ou le terminal.

9

Le dispositif de suivi GC-NET et le scellement douanier seront apposés sur le véhicule, tandis que la vignette de transit de la CEDEAO et de la SIC sera également collée à leur place de la voiture.

8

Le déclarant va au terminal pour le frais de manutention de terminal et paiements. Après cela, la livraison de cargaison commencera par le chargement dans le camion et la lettre de voiture émis.

10

Les documents seront envoyés au guichet préventif des douanes pour les documents douaniers et les impressions de SIC qui seront utilisés aux barrières et à la frontière de sortie.

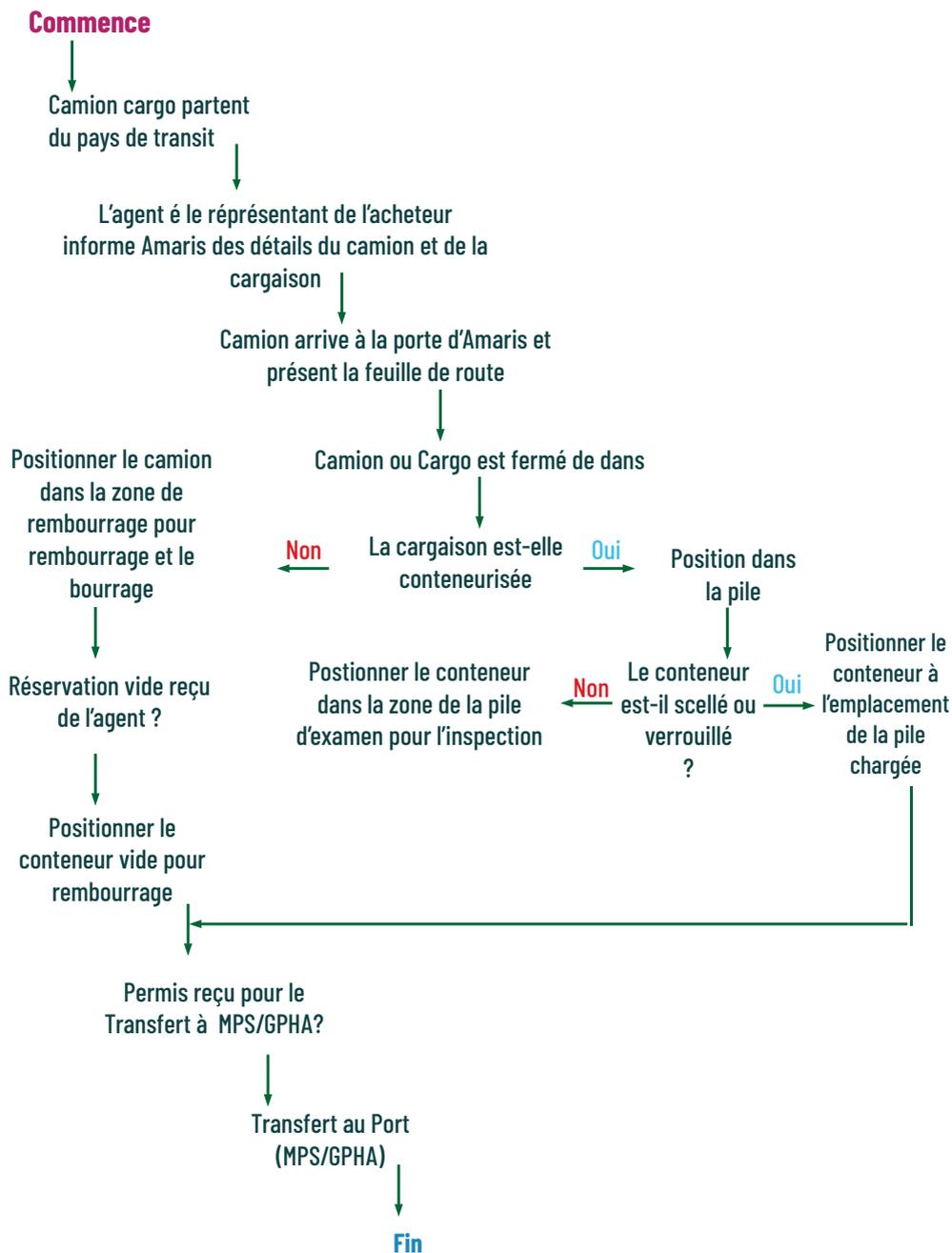
11

La déclaration finale au bureau de douane d'entrée sera délivré dans le GC-NET. Des vérifications de sécurité et d'autres vérifications seront effectuées pour permettre au camion et la cargaison de quitter la porte de sortie jusqu'à la destination finale



TOUS CES PROCESSUS SERONT EFFECTUES DANS L'ENTREPOT DE STOCKAGE.

PROCESSUS D'EXPORTATION EN TRANSIT VERS AMARIS TERMINAL LTD.



SEGMENT

TARRIFAIRE PORTUAIRE

•GHC •CFA •USD



www.ghanaports.gov.gh

VOITURES BERLINES



DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Voitures berlines pilotables		
Redevances portuaires	\$16.54 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$39.48 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de manutention	\$13.00 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$9.00 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Location ou stockage	Par voiture et par jour : Payé par importateurs 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$4,50 par jour 7 jours suivants \$6,00 par jour Par la suite \$17,00 par jour	

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Voitures berlines non- pilotables		
Redevances portuaires	\$16,54 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$48,64 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$18,50 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$13,50 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Louer ou Stockage	Par voiture et par jour : Payé par importateurs 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$1,50 par jour 7 jours suivants \$ 2,50 par jour Par la suite \$6,00 par jour	

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Véhicules pilotables Pleins		
Redevances portuaires	\$16,54 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$78,96 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$13,00 par unité	Payé par importateurs

VOITURES BERLINES



Transfert à DCI	\$9,00 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Location ou Stockage	Par voiture et par jour : 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$1,50 par jour 7 jours suivants \$ 2,50 par jour Par la suite \$ 6,00 par jour	Payé par importateurs

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Véhicules pilotables Pleins		
Redevances portuaires	\$16,54 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$97,34 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$18,50 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$13,50 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Location ou Stockage	Par voiture et par jour : 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$1,50 par jour 7 jours suivants \$2,50 par jour Par la suite \$ 6,00 par jour	Payé par importateurs



VEHICULES RORO

MINI VANS



DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Mini Véhicules pilotables		
Redevances portuaires	\$36,82 par unité	Payé par lignes Maritimes
Manutention	\$77,33 par unité	Payé par lignes Maritimes
Frais de Manutention	\$28 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$19,50 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Location ou Stockage	Par voiture par jour : 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$2,50 par jour 7 jours suivants \$4,00 par jour Par la suite, \$11,00 par jour	Payé par importateurs

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Mini Véhicules non-pilotables		
Redevances portuaires	\$36,82 par unité	Payé par lignes Maritimes
Manutention	\$96,80 par unité	Payé par lignes Maritimes
Frais de Manutention	\$41,50 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$29,50 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Location ou Stockage	Par voiture et par jour : 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$2,50 par jour 7 jours suivants \$4,00 par jour Par la suite, \$11,00 par jour	Payé par importateurs

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Mini Véhicules empaillés pilotables		
Redevances portuaires	\$36,82 par unité	Payé par lignes Maritimes
Manutention	\$154,66 par unité	Payé par lignes Maritimes
Frais de Manutention	\$28,00 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$19,50 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul

RORO VEHICLES

MINI VANS



Location ou Stockage	Par voiture par jour : Payé par importateurs 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$2,50 par jour 7 jours suivants \$4,00 par jour Par la suite, \$11,00 par jour
----------------------	---

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Mini Véhicules empaillés non- pilotables		
Redevances portuaires	\$36,82 par unité	Payé par lignes Maritimes
Manutention	\$193,60 par unité	Payé par lignes Maritimes
Frais de Manutention	\$41,50 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$29,50 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Location ou Stockage	Par voiture par jour : Payé par importateurs 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$2,50 par jour 7 jours suivants \$4,00 par jour Par la suite, \$11,00 par jour	



VEHICULES UTILITAIRES



DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Utilitaire pilotables ou Remorque véhicules		
Redevances portuaires	\$51,17 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$121,14 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$38,50 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$27,50 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Location ou Stockage	Par voiture par jour : 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$4,50 par jour 7 jours suivants \$6,00 par jour Par la suite \$17,00 par jour	Payé par importateurs

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Véhicules non pilotables (utilitaires/remorques)		
Redevances portuaires	\$151,42 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$201,72 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$57,50 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$41,00 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Location ou Stockage	Par voiture par jour : 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$4,50 par jour 7 jours suivants 6,00 \$ par jour Par la suite, 17,00 \$ par jour	Payé par importateurs

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Véhicules non- Pilotables (utilitaires/remorques)		
Redevances portuaires	\$151,42 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$242,28 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$38,50 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$27,50 par unité	Payé par importateurs

VEHICULES UTILITAIRES



L'impôt	Nul	Nul
Location ou Stockage	Par voiture par jour :	Payé par importateurs
	1er 21 jours francs	
	Après la période de franchise :	
	1er 7 jours	\$4,50 par jour
	7 jours suivants	6,00 \$ par jour
	Par la suite, 17,00 \$ par jour	

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Véhicules empaillés pilotable (utilitaires ou Remorque)		
Redevances portuaires	\$51,17 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$302,84 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$57,50 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$41,00 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Location ou Stockage	Par voiture par jour :	Payé par importateurs
	1er 21 jours francs	
	Après la période de franchise :	
	1er 7 jours	\$4,50 par jour
	7 jours suivants	\$6,00 par jour
	Par la suite,	\$17,00 par jour



CHARGEMENT COMPLET DU CONTENEUR

CONTENEUR AVEC VÉHICULES

Pilotable/ Non Pilotable



DESCRIPTION DU COUT

FRAIS

REMARQUES

Conteneur Rembourné 20 pieds

Redevances Portuaires	\$23,40 par unité	Payé par lignes maritimes
Manutention	\$77,33 par unité	Payé par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$28 par unité	
Transfert à DCI	\$20,50 par unité	
Frais de déportage(marchandises générale)	\$87,50 par unité (Pour 2 véhicules au maximum)	
Frais de déportage(Suspendu/Rampé)	\$321,00 par unité (pour trois/plus véhicules)	
Transfert de Véhicule(Salon)	\$22,50 par unité	
Transfert de Véhicule(Mini)	\$50,00	
Transfert de Véhicule(Utilité)	\$69,par unité	
Transfert de Véhicule Non Pilotable(Salon)	\$28,13 par unité	
Transfert de Véhicule Non Pilotable(Mini)	\$62,50par unité	
Transfert de Véhicule Non Pilotable(Utilité)	\$86,25 par unité	
Impôt	Nul	Nul
Location ou Stockage	Par unité et par jour;	Payé par l'importateurs
	1er 21 jours francs	
	Après la période de franchise :	
	1er 7 jours	\$2,50 par EVP par jour
	7 jours suivants	\$3,50 par EVP par jour
	Par la suite	\$10,00 par EVP par jour

Payé par l'importateurs

Location/ Stockage de Véhicules

Berline

1er 7 jours

\$1,50 par unité et par jour

7 jours suivants

\$2,50 par unité et par jour

Par la suite

\$6,00 par unité et par jour

Mini

1er 7 jours

\$2,50 par unité et par jour

7 jours suivants

\$4,00 par unité et par jour

Par la suite

\$11,00 par unité et par jour

Utilité

1er 7 jours

\$4,50 par unité et par jour

7 jours suivants

\$6,00 par unité et par jour

Par la suite

\$17,00 par unité et par jour

Payé par importateurs

CHARGEMENT COMPLET DU CONTENEUR

CONTENEUR AVEC VÉHICULES

Pilotable/ Non Pilotable



DESCRIPTION DU COUT

FRAIS

REMARQUES

Conteneur Rembourné 40 pieds

Redevances Portuaires	\$43,43 par unité	Payé par lignes maritimes
Manutention	\$146,02 par unité	Payé par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$56,00 par unité	
Transfert à DCI	\$76,00 par unité	
Frais de déportage(marchandises générale)	\$170,63 par unité (Pour 2 véhicules au maximum)	
Frais de déportage(Suspendu/Rampé)	\$437,00 par unité (pour trois/plus véhicules)	
Transfert de Véhicule(Salon)	\$22,50 par unité	
Transfert de Véhicule(Mini)	\$50,00 par unité	
Transfert de Véhicule(Utilité)	\$69,00 par unité	
Transfert de Véhicule Non Pilotable(Salon)	\$28,13 par unité	
Transfert de Véhicule Non Pilotable(Mini)	\$62,50 par unité	
Transfert de Véhicule Non Pilotable(Utilité)	\$86,25 par unité	
Impôt	Nul	Nul
Location ou Stockage	Par unité et par jour; 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$5,00 par EVP par jour 7 jours suivants \$7,000 par EVP par jour Par la suite \$20,00 par EVP par jour	Payé par l'importateurs

Payé par l'importateurs

Location/ Stockage de Véhicules

Berline

1er 7 jours

\$1,50 par unité et par jour

7 jours suivants

\$2,50 par unité et par jour

Par la suite

\$6,00 par unité et par jour

Mini

1er 7 jours

\$2,50 par unité et par jour

7 jours suivants

\$4,00 par unité et par jour

Par la suite

\$11,00 par unité et par jour

Utilité

1er 7 jours

\$4,50 par unité et par jour

7 jours suivants

\$6,00 par unité et par jour

Par la suite

\$17,00 par unité et par jour

Payé par importateurs

CHARGEMENT COMPLET DU CONTENEUR

CONTENEUR AVEC VÉHICULES

Pilotable/ Non Pilotable



DESCRIPTION DU COUT

FRAIS

REMARQUES

Conteneur Rembourné 45 pieds

Redevances Portuaires	\$50,18 par unité	Payé par lignes maritimes
Manutention	\$171,97 par unité	Payé par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$67,20 par unité	
Transfert à DCI	\$91,20 par unité	
Frais de déportage(marchandises générale)	\$204,75 par unité (Pour 2 véhicules au maximum)	
Frais de déportage(Suspendu/Rampé)	\$524,40 par unité (pour trois/plus véhicules)	
Transfert de Véhicule(Salon)	\$22,50 par unité	
Transfert de Véhicule(Mini)	\$50,00 par unité	
Transfert de Véhicule(Utilité)	\$69,00 par unité	
Transfert de Véhicule Non Pilotable(Salon)	\$28,13 par unité	
Transfert de Véhicule Non Pilotable(Mini)	\$62,50 par unité	
Transfert de Véhicule Non Pilotable(Utilité)	\$86,25 par unité	
Impôt	Nul	Nul
Location ou Stockage	Par unité et par jour; 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$5,00 par EVP par jour 7 jours suivants \$7,000 par EVP par jour Par la suite \$20,00 par EVP par jour	Payé par l'importateurs

Payé par l'importateurs

Location/ Stockage de Véhicules

Berline

1er 7 jours

\$1,50 par unité et par jour

7 jours suivants

\$2,50 par unité et par jour

Par la suite

\$6,00 par unité et par jour

Mini

1er 7 jours

\$2,50 par unité et par jour

7 jours suivants

\$4,00 par unité et par jour

Par la suite

\$11,00 par unité et par jour

Utilité

1er 7 jours

\$4,50 par unité et par jour

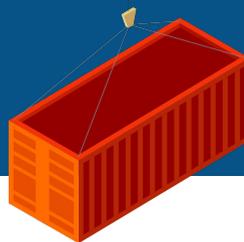
7 jours suivants

\$6,00 par unité et par jour

Par la suite

\$17,00 par unité et par jour

Payé par importateurs

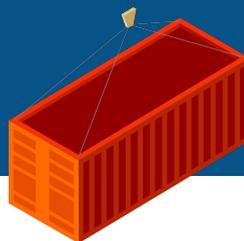


PORTE A PORTE

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Conteneur 20 pieds pleins		
Redevances portuaires	\$23,40 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$77,33 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention au Terminal	\$28 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$20,50 par unité	Payé par importateurs
Frais de manutention de DCI	\$14,00 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Stockage ou Location des conteneurs	par unité et par jour:	Payé par importateurs
	1er 21 jours francs	
	Après la période de franchise :	
	1er 7 jours \$2,50 par EVP par jour	
	7 jours suivants \$3,50 par EVP par jour	
	Par la suite, \$10,00 par EVP par jour	

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Conteneur 40 pieds pleins		
Redevances portuaires	\$43,42 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$146,02 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention au Terminal	\$56,00 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$76,00 par unité	Payé par importateurs
Frais de manutention de DCI	\$28,00 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Stockage ou Location des conteneurs	Par unité par jour:	Payé par importateurs
	1er 21 jours francs	
	Après la période de franchise :	
	1er 7 jours \$5,00 par EVP par jour	
	7 jours suivants \$7,00 par EVP par jour	
	Par la suite \$20,00 par EVP par jour	

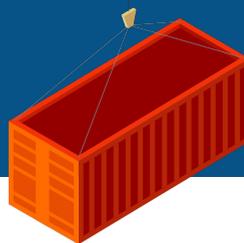
FCL CONTENEURS



PORTE A PORTE

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Conteneur 45 pieds pleins		
Redevances portuaires	\$50,18 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$171,97 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention au Terminal	\$67,20 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$91,20 par unité	Payé par importateurs
Frais de manutention de DCI	\$33,60 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Payé par importateurs
Stockage ou Location des conteneurs	par unité par jour :	Payé par importateurs
	1er 21 jours francs	
	Après la période de franchise :	
	1er 7 jours \$5,00 par EVP par jour	
	7 jours suivants \$7,00 par EVP par jour	
	Par la suite \$20,00 par EVP par jour	

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Un Conteneur hors gabarit 20pieds pleins		
Redevances portuaires	\$23,40 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$85,99 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$35,00 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$50,50 par unité	Payé par importateurs
Frais de Manutention de DCI	\$17,50 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Stockage ou Louer des conteneurs	Par unité par jour :	Payé par importateurs
	1er 21 jours francs	
	Après la période de franchise :	
	1er 7 jours \$2,50 par EVP par jour	
	7 jours suivants \$3,50 par EVP par jour	
	Par la suite \$10,00 par EVP par jour	

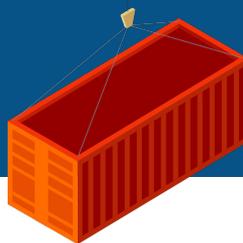


PORTE A PORTE

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Un Conteneur hors gabarit 40pieds pleins		
Redevances portuaires	\$43,32 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$163,32 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$70,00 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$76,00 par unité	Payé par importateurs
Frais de Manutention de DCI	\$35,00 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Payé par importateurs
Stockage ou Location des conteneurs	Par unité et par jour : Payé par importateurs 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$5,00 par EVP par jour 7 jours suivants \$7,00 par EVP par jour Par la suite \$20,00 par EVP par jour	

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Un Conteneur hors gabarit 45pieds pleins		
Redevances portuaires	\$50,18 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$174,92 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$84,00 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$91,20 par unité	Payé par importateurs
Frais de Manutention de DCI	\$42,00 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Stockage ou Location des conteneurs	Par unité et par jour : Payé par importateurs 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$5,00 par EVP par jour 7 jours suivants \$7,00 par EVP par jour Par la suite \$20,00 par EVP par jour	

FCL CONTENEURS

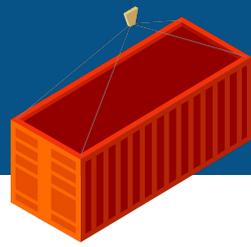


SANS REMBOURRAGE

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Conteneur 20pieds pleins		
Redevances portuaires	\$23,40 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$77,33 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention au Terminal	\$28 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$20,50 par unité	Payé par importateurs
Frais de manutention de DCI	\$14,00 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Stockage ou Location des conteneurs	par unité par jour: Payé par importateurs 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$2,50 par EVP par jour 7 jours suivants \$7,00 par EVP par jour Par la suite, \$10,00 par EVP par jour	

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Stuffed Container 40ft		
Redevances portuaires	\$43,42 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$146,02 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention au Terminal	\$56,00 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$76,00 par unité	Payé par importateurs
Frais pour rembourrage (marchandises générales)	\$170,63 par unité	Payé par importateurs
Frais de manutention de DCI	\$28,00 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Payé par importateurs
Stockage ou Location des conteneurs	Par unité par jour Payé par importateurs 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$5,00 par EVP par jour 7 jours suivants \$7,00 par EVP par jour Par la suite \$20,00 par EVP par jour	

FCL CONTENEURS



SANS REMBOURRAGE

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Conteneur 45 pieds pleins		
Redevances portuaires	\$50,18 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$171,97 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention au Terminal	\$67,20 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$91,20 par unité	Payé par importateurs
Frais pour remboursement (marchandises générales)	\$204,75 par unité	Payé par importateurs
Frais de manutention de DCI	\$33,60 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Stockage ou Location des conteneurs	par unité et par jour : 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$5,00 par EVP par jour 7 jours suivants \$7,00 par EVP par jour Par la suite \$20,00 par EVP par jour	



CONTENEURS DE LA CARGAISON DANGEREUSES



DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Conteneur 20 pieds pleins DGI		
Redevances portuaires	\$23,40 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$115,73 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$52 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$20,50 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Location ou stockage des conteneurs	Par unité par jour :	Payé par importateurs
	Pas de jours de stockage franc	
	1er 5 jours \$13,50 par EVP par jour	
	5 jours suivants \$23,50 par EVP par jour	
	Par la suite \$33,00 par EVP par jour	

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Conteneur 40pieds pleins DGI		
Redevances portuaires	\$43,42 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$218,48 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$104,00 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$76,00 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Location ou stockage des conteneurs	Par unité et par jour :	Payé par importateurs
	Pas de jours de stockage franc	
	1er 5 jours \$27,00 par EVP par jour	
	5 jours suivants \$47,00 par EVP par jour	
	Par la suite \$66,00 par EVP par jour	

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Conteneur 45pieds pleins DGI		
Redevances portuaires	\$50,18 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$254,18 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$124,80 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$91,20 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Location ou stockage des conteneurs	Par unité par jour :	Payé par importateurs

CONTENEURS DE LA CARGAISON DANGEREUSES



Pas de jours de stockage franc
 1er 5 jours \$27,00 par EVP par jour
 5 jours suivants \$47,00 par EVP par jour
 Par la suite \$66,00 par EVP par jour

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Un conteneur hors gabarit 20pieds pleins DG 1		
Redevances portuaires	\$23,40 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$133,09 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$54,50 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$50,50 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Location ou stockage des conteneurs	Par unité et par jour : Payé par importateurs Pas de jours de stockage franc 1er 5 jours \$13,50 par EVP par jour 5 jours suivants \$23,50 par EVP par jour Par la suite \$33,00 par EVP par jour	

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Un conteneur hors gabarit 40pieds pleins DG 1		
Redevances portuaires	\$43,42 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$251,26 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$109,00 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$76,00 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Location ou stockage des conteneurs	Par unité par jour : Payé par importateurs Pas de jours de stockage franc 1er 5 jours \$27,00 par EVP par jour 5 jours suivants \$47,00 par EVP par jour Par la suite \$66,00 par EVP par jour	

CONTENEURS DE LA CARGAISON DANGEREUSES

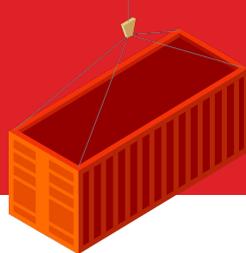


DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Un conteneur hors gabarit 45pieds pleins DG 1		
Redevances portuaires	\$50,18 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$292,30 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$130,80 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$91,20 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Location ou stockage des conteneurs	Par unité par jour :	Payé par importateurs
	Pas de jours de stockage franc	
	1er 5 jours \$27,00 par EVP par jour	
	5 jours suivants \$47,00 par EVP par jour	
	Par la suite \$66,00 par EVP par jour	

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Conteneur 20pieds pleins DG 11		
Redevances portuaires	\$23,40 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$96,80 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de manutention	\$34,50 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$20,50 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Location ou stockage des conteneurs	Par unité par jour :	Payé par importateurs
	1er 5 jours francs	
	Après la période de franchise :	
	1er 5 jours \$9,00 par EVP par jour	
	5 jours suivants \$14,00 par EVP par jour	
	Par la suite \$22,00 par EVP par jour	

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Conteneur 40pieds pleins DG 11		
Redevances portuaires	\$43,42 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$182,792 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$69,00 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$76,00 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul

CONTENEURS DE LA CARGAISON DANGEREUSES



Stockage ou Location des conteneurs	Par unité par jour :	Payé par importateurs
	1er 5 jours francs	
	Après la période de franchise :	
	1er 5 jours	\$18,000 par EVP par jour
	5 jours suivants	\$28,,00 par EVP par jour
	Par la suite	\$44,00 par EVP par jour

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
---------------------	-------	-----------

Conteneur 45pieds pleins DG 11

Redevances portuaires	\$50,18 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$214,70 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$82,80 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$91,20 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul

Stockage ou Location des conteneurs	Par unité par jour :	Payé par importateurs
	1er 5 jours francs	
	Après la période de franchise :	
	1er 5 jours	\$18,00 par EVP par jour
	5 jours suivants	\$28,00 par EVP par jour
	Par la suite	\$44,00 par EVP par jour

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
---------------------	-------	-----------

Un conteneur hors gabarit 20 pieds pleins DG 11

Redevances portuaires	\$23,40 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$106,48 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$40,50 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$50,50 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul

Stockage ou Location des conteneurs	Par unité par jour :	Payé par importateurs
	1er 5 jours francs	
	Après la période de franchise :	
	1er 5 jours	\$9,00 par EVP par jour
	5 jours suivants	\$14,00 par EVP par jour
	Par la suite	\$22,00 par EVP par jour

CONTENEURS DE LA CARGAISON DANGEREUSES



DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
---------------------	-------	-----------

Un conteneur hors gabarit 40 pieds pleins DG 11

Redevances Portuaires	\$ 43,42 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$ 201,07 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de manutention	\$ 81,00 par unité	Payé par importateurs
Tranfert à DCI	\$76,00 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Payé par importateurs
Stockage ou Location des conteneurs	Par unité par jour; 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$5,00 par EVP par jour 7 jours suivants \$7,00 par EVP par jour Par la suite \$20,00 par EVP par jour	Payé par importateurs

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
---------------------	-------	-----------

Un conteneur hors gabarit 45 pieds pleins DG 11

Redevances Portuaires	\$ 50,18 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$ 236,17 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de manutention	\$ 97,20 par unité	Payé par importateurs
Tranfert à DCI	\$91,20 par unité	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Payé par importateurs
Stockage ou Location des conteneurs	Par unité par jour; 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 5 jours \$18,00 par EVP par jour 5 jours suivants \$28,00 par EVP par jour Par la suite \$44,00 par EVP par jour	Payé par importateurs

MOTEURS ET PIÈCES DÉTACHÉES



DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Conteneur 20 pieds pleins		
Redevances portuaires	\$23.40 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$77.33 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$28,00 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$20,50 par unité	Payé par importateurs
Frais de dépotage (moteurs et pièces de rechange)	\$321,00 par unité (Pour 3 ou plus véhicules)	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Location ou Stockage des conteneurs	Par unité et par jour	Payé par importateurs
	1er 21 jours francs	
	Après la période de franchise :	
	1er 7 jours \$2,50 par EVP par jour	
	7 jours suivants \$3,50 par EVP par jour	
	Par la suite \$10,00 par EVP par jour	

DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Conteneur 40 pieds pleins		
Redevances portuaires	\$43.42 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$146,02 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$56,00 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$76,00 par unité	Payé par importateurs
Frais de dépotage (moteurs et pièces de rechange)	\$437,00 par unité (plus de 3 véhicules)	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Location ou Stockage des conteneurs	Par unité et par jour	Payé par importateurs
	1er 21 jours francs	
	Après la période de franchise :	
	1er 7 jours \$5,00 par EVP par jour	
	7 jours suivants \$7,00 par EVP par jour	
	Par la suite \$20,00 par EVP par jour	



MOTEURS ET PIÈCES DÉTACHÉES



DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Conteneur 45 pieds pleins		
Redevances portuaires	\$50.18 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$171,97 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de Manutention	\$67,20 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$91,20 par unité	Payé par importateurs
Frais de dépotage (moteurs et pièces de rechange)	\$204,75 par unité (Pour 3 véhicules maximum)	Payé par importateurs
L'impôt	Nul	Nul
Location ou Stockage des conteneurs	Par unité et par jour 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$5,00 par EVP par jour 7 jours suivants \$7,00 par EVP par jour Par la suite \$20,00 par EVP par jour	Payé par importateurs



CONTENEUR AVEC VEHICULES

Pilotables/ Non-Pilotable



DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Stuffed Container 20ft		
Redevances Portuaires	\$23,40 par unit	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$77,33 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de manutention	\$28,00 par unité	Payé par les importateurs
Transfert à DCI	\$20,50 par unité	
Frais de Dépotage (Marchandises générales)	\$101,50 par unité	
Frais de Dépotage (Suspendu ou Rampé)	\$321,00 par unité	
Frais de dépotage (moteurs et pièces de rechange)	\$320,65 par unité	
Tranfert de Véhicules(Salon)	\$22,50 par unité	
Tranfert de Véhicules(Mini)	\$50,00 par unité	
Transfert de Véhicule(Utilité)	\$69,00 par unité	
Transfert de Véhicules Non pilotables (Salon)	\$28,13 par unité	
Transfert de Véhicules Non pilotables (Mini)	\$62,50 par unité	
Transfert de Véhicules Non pilotables (Utilité)	\$86,25 par unité	
L'impôt	Nul	Nul
Location ou stockage de conteneurs	Par unité par jour; 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$2,50 par EVP par jour 7 jours suivants \$3,50 par EVP par jour Par la suite \$10,00 par EVP par jour	Payé par importateurs

Location/ Stockage de Véhicules

Berline	Mini	Utilité
1er 7 jours \$1,50 par unité et par jour	1er 7 jours \$2,50 par unité et par jour	1er 7 jours \$4,50 par unité et par jour
7 jours suivants \$2,50 par unité et par jour	7 jours suivants \$4,00 par unité et par jour	7 jours suivants \$6,00 par unité et par jour
Par la suite \$6,00 par unité et par jour	Par la suite \$11,00 par unité et par jour	Par la suite \$17,00 par unité et par jour

Payé par importateurs

CONTENEUR AVEC VEHICULES

Pilotables/ Non-Pilotable



DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Conteneur 40 pieds pleins		
Redevances Portuaires	\$43,42 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$146,02 par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de manutention	\$56,00 par unité	Payé par les importateurs
Transfert à DCI	\$76,00 par unité	
Frais de Dépotage (Marchandises générales)	\$170,63 unité	
Frais de Dépotage (Suspendu ou Rampé)	\$437,00 par unité	
Tranfert de Véhicules(Salon)	\$22,50 par unité	
Tranfert de Véhicules(Mini)	\$50,00 par unité	
Transfert de Véhicule(Utilitaire)	\$69,00 par unité	
Transfert de Véhicules Non pilotables(Salon)	\$28,13 par unité	
Transfert de Véhicules Non pilotables(Mini)	\$62,50 par unité	
Transfert de Véhicules Non pilotables (Utilitaire)	\$86,25 par unité	
L'impôt	Nul	Nul
location ou stockage de conteneurs	Par unité par jour; Payé par importateurs	
	1er 21 jours francs	
	Après la période de franchise :	
	1er 7 jours \$5,00 par EVP par jour	
	7 jours suivants \$7,00 par EVP par jour	
	Par la suite \$20,00 par EVP par jour	

Location/ Stockage de Véhicules

Berline	Mini	Utilité
1er 7 jours \$1,50 par unité et par jour	1er 7 jours \$2,50 par unité et par jour	1er 7 jours \$4,50 par unité et par jour
7 jours suivants \$2,50 par unité et par jour	7 jours suivants \$4,00 par unité et par jour	7 jours suivants \$6,00 par unité et par jour
Par la suite \$6,00 par unité et par jour	Par la suite \$11,00 par unité et par jour	Par la suite \$17,00 par unité et par jour

Payé par importateurs

CONTENEUR AVEC VEHICULES

Pilotables/ Non-Pilotable



DESCRIPTION DU COUT

FRAIS

REMARQUES

Conteneur 45 pieds pleins

Redevances Portuaires	\$50,18 par unité	Payés par lignes maritimes
Manutention	\$171,97par unité	Payés par lignes maritimes
Frais de manutention	\$67,20 par unité	Payé par importateurs
Transfert à DCI	\$91,20 par unité	
Frais de Dépotage (Marchandises générales)	\$204,75 par unité	
Frais de Dépotage (Suspendu ou Rampé)	\$524,40 par unité	
Tranfert de Véhicules(Salon)	\$22,50 par unité	
Tranfert de Véhicules(Mini)	\$50,00 par unité	
Transfert de Véhicule(Utilité)	\$69,00 par unité	
Transfert de Véhicules Non pilotables (Salon)	\$28,13 par unité	
Transfert de Véhicules Non pilotables (Mini)	\$62,50 par unité	
Transfert de Véhicules Non pilotables (Utilité)	\$86,25 par unité	
L'impôt	Nul	Nul
Location ou stockage de conteneurs	Par unité par jour; 1er 21 jours francs Après la période de franchise : 1er 7 jours \$5,00 par EVP par jour 7 jours suivants \$7,00 par EVP par jour Par la suite \$20,00 par EVP par jour	Payé par importateurs

Location/ Stockage de Véhicules

Berline

Mini

Utilité

1er 7 jours

\$1,50 par unité et par jour

1er 7 jours

\$2,50 par unité et par jour

1er 7 jours

\$4,50 par unité et par jour

7 jours suivants

\$2,50 par unité et par jour

7 jours suivants

\$4,00 par unité et par jour

7 jours suivants

\$6,00 par unité et par jour

Par la suite

\$6,00 par unité et par jour

Par la suite

\$11,00 par unité et par jour

Par la suite

\$17,00 par unité et par jour

Payé par importateurs

BAGGED CARGO



DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Redevances Portuaires Manutention	\$4.16 par tonne	Payé par lignes maritimes
Poids de fret jusqu'à 5 tonnes	\$9.19 par tonne	Payé par lignes maritimes
Poids de fret entre 6-10 tonnes	\$15.68 par tonne	
Poids de fret au-dessus de 10 tonnes	\$26.50 par tonne	

FRAIS DE RECEPTION ET DE LIVRAISON

FRAIS DE
MANUTENTION DE
TERMINAL

TRANSFERT DU FRET ENTRE LE
TERMINAL DU PORT ET HORS
QUAI

A. CARGAISON CONVENTIONNELLE

	PAR TONNE	PAR TONNE
a. ASCENSEURS JUSQU'À 5 TONNES	US\$	US\$
Manutention Directe	1.50	1.00
Manutention Indirecte	2.50	1.50
b. ASCENSEURS 6 À 10 TONNES		1.00
Manutention Directe	2.00	2.00
Manutention Indirecte	3.50	
c. ASCENSEURS PLUS DE 10 TONNES		1.50
Manutention Directe	3.00	2.50
Manutention Indirecte	5.00	

BAGGED CARGO



RECEPTION ET LIVRAISON- FRAIS DE MAIN-OEUVRE

1. FRAIS DE MAIN-D'ŒUVRE POUR HEURES SUPPLEMENTAIRES LIES AUX OPERATIONS À TERRE

a. CARGAISON CONVENTIONNELLE

	PAR TONNE US\$
Fret ensaché- Manutention Directe	1.14
Fret ensaché- Manutention Indirecte	1.14
Fret unitaire-Manutention Directe	0.57
Fret unitaire Manutention Indirecte	0.57
Tous Les Autres Cargaison Conventiennelle -Manutention Directe	0.57
Tous Les Autres Cargaison Conventiennelle -Manutention Indirecte	0.57

b. OPERATION BIBO

Manutention Directe	1.10
Manutention Indirecte	1.10

FRAIS DE STOCKAGE ET D'ENTREPOSAGE

LOYER DE STOCKAGE SUR MARCHANDISES GENERALES

	PERIODE DE STOCKAGE GRATUIT	PERIODE FACTURABLE			REMARQUES
		Premier 10 jours	10 jours prochaine	Après cela	
TRANSIT	Courant	PAR JOUR	PAR JOUR	PAR JOUR	
Fret Conventiennel ou Unitisé	Journées	US\$	US\$	US\$	Par Tonne
Jusqu'à 5,000 Tonnes	21	1.00	1.25	1.50	Par Tonne
5,001-10,000 Tonnes	30	1.00	1.25	1.50	Par Tonne
10,001-15,000 Tonnes	40	1.00	1.25	1.50	Par Tonne
15,001-19,999 Tonnes	50	1.00	1.25	1.50	Par Tonne
20,000 Tonnes et plus	60	1.00	1.25	1.50	Par Tonne



MARCHANDISES EN VRAC



DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Vrac Sec		
Redevances Portuaires	Par tonne	
Grains en Vrac	\$1.248	
Clinker en Vrac	\$1.248	
Gypse en Vrac	\$1.872	
Calcaire en Vrac	\$1.248	
Ciment en Vrac	\$2.184	Payé par lignes maritimes
Engrais en Vrac (chimique et organique)	\$1.248	
Charbon,Coke, Charbon de Soute, Carburant breveté	\$1.248	
Importations en vrac sec NOS	\$1.872	
Manutention		
Vrac Sec ou Cargaison semi-vrac (Attraper)	\$2.184	
Vrac Sec ou Cargaison semi-vrac (écoulant)	\$4.368	

RECEPTION ET LIVRAISON- FRAIS DE MAIN-D'ŒUVRE

2. FRAIS DE MAIN-D'ŒUVRE POUR HEURES SUPPLEMENTAIRES LIES AUX OPERATIONS À TERRE

	PAR TONNE
	US\$
a. CARGAISON CONVENTIONNELLE	
Saignement en vrac sec- Manutention directe	1.14
Saignement en vrac sec- Manutention indirecte	1.14
b. OPERARTION BIBO	
Manutention directe	1.10
Manutention indirecte	1.10

MARCHANDISES EN VRAC



DESCRIPTION DU COUT	FRAIS	REMARQUES
Vrac en Liquide		
Redevances Portuaires	Par tonne	
CrHuile Brute	\$1.56	
Produits Petroliers raffinés	\$1.56	
Huile Végétale	\$1.872	
Alcool,Éthanol,Mélasse, etc.	\$2.496	
Importation en vrac liquides NOS	\$2.496	
Manutention		
Importation en vrac liquides	\$4.5	
Exportation en vrac liquides	\$3.9	
		Payé par lignes maritimes



Cargaison en Transit : Les marchandises entrantes (imports) en transit sont celles qui utilisent l'installation du port mais qui sont destinées à d'autres pays et sont transportées à leur destination finale par des modes de transport intérieurs, qu'elles soient routières, ferroviaires ou fluviales. Les tarifs de fret en transit s'appliquent à tout envoi, qui a manifesté ou déclaré en tant que tel au moment de l'arrivée du navire ou de l'envoi, les tarifs de transit n'appliquent pas aux conteneurs vides. Les marchandises.

Taxes Portuaires : C'est une redevance pour l'utilisation des infrastructures portuaires de base par les navires, les marchandises et les passagers. Les taxes des ports et va dans le compte de la ligne maritime.

Conteneurs : Les conteneurs comprennent ISO et Non-ISO unités, plats, plates-formes et traversin. En ce qui concerne les dimensions, conteneurs 20 pieds comprennent tous les conteneurs jusqu'à 20 pieds de longueur. Conteneur 40 pieds comprennent tous les conteneurs plus de 20 pieds de longueur. Conteneur 45 pieds des comprennent tous les conteneurs plus de 45 pieds et jusqu'à 53 pieds de longueur. Conteneur 45 pieds et d'autres plus de 45 pied de longueur seront considérées comme 2,5 EVP aux fins de facturation. Pour éviter le doute, les conteneurs ne comprennent pas les sauts, unité de logement, cols de cygne, roulottes et d'autres engins de transport sur roues.

L'acconage : C'est la manutention et le mouvement de fret entre la cale du navire et la zone d'empilement ou de stockage inversement, ceci comprend d'empilement et déempiler de fret à l'entreposage.

Frais de remplissage et bourrage : Cette redevance concerne l'enlèvement du contenu des conteneurs ou l'emballage des cargaisons dans les conteneurs. Ces frais sont distincts des frais de gestion du terminal. Ces frais sont au compte du destinataire ou de l'expéditeur.

Cargaison utilisée : Cargaison utilisée comprend, marchandises palettisées, marchandises relancées sacs jumbo et bobines de papier. Pour éviter tout doute, les cargaisons utilisées excluent les cargaisons emballées et en routées comme l'acier, les bois etc.

Les voitures berlines : Ces sont des cabines pesant jusqu'à deux tonnes et conçues pour transporter jusqu'à 5 personnes. Les berlines comprennent Tricycles ou 'aboboya'
Les Mini véhicules : Ils comprennent les mini bus, les fourgonnettes, les camionnettes, les véhicules tout-terrain, les familiales et autres qui présentent plus de deux tonnes et pesant jusqu'à trois tonnes.

Les véhicules utilitaires : Ils comprennent les bus, les camions, les tracteurs routiers et les tracteurs agricoles.

Les unités de remorque : Ils comprennent des plates-formes de transport, séparées et distincts de l'unité motrice du véhicule et pouvant être couplées et découplées de manière pratique.

L'accessoires de véhicules : Ils ne comprennent plus de deux pneus de rechange, un cric, une boîte à outils et un extincteur à main. N'importe quoi de plus que ceux-là devrait être considéré comme une cargaison ou un effet personnel inséré dans le véhicule.

Un véhicule utilisable : c'est un véhicule qui se déplace avec sa propre force motrice d'un navire à la zone de pré-stockage ou vice versa.

Véhicule non motrice : tout véhicule qui est incapable de se déplacer par sa propre force motrice

et qui devrait être remorqué, transporté par chariot élévateur, poussé, etc. du navire à l'aire de pré-entreposage ou vice versa.

Les véhicules empaillés sont des véhicules contenant des articles autres que des accessoires de véhicule, c'est-à-dire deux pneus de secours, une boîte à outils et un cric. Les véhicules empaillés comprennent tous les véhicules et remorques empaquetés avec des effets personnels, des marchandises commerciales, des déchets, des véhicules démolis, des machines, etc.

Machines et équipements, y compris l'équipement minier, les camions à benne lourde, les chargeuses, les engins de terrassement, tout équipement et pistes métalliques mobiles, les chenilles, toutes les installations industrielles et équipements y compris les rouleaux routiers, les grues mobiles, compresseurs, machines à asphalte, générateurs, etc. qui ne circulent pas normalement sur les voies publiques doivent être considérées cargaison conventionnelle et chargé en tant que tel.

Toutes les autres unités mobiles qui sont destinées au transport de marchandises et/ou de personnel, y compris les tracteurs agricoles, les camions à benne de construction de bâtiment et de génie civil qui circulent normalement sur les voies publiques doivent être considérées et facturées comme des véhicules non emballés.

Les frais de manutention du Terminal : la manutention et le mouvement du conteneur entre le point d'entreposage et le point de livraison/réception. La redevance de manutention au terminal s'applique également à l'expédition des conteneurs sortants (exportation, transbordement sortant et transit sortant). Elle exclut l'emballage ou l'enlèvement du contenu du conteneur. Les frais sont à la charge du destinataire/l'expéditeur. Les frais de manutention du terminal sur les vides sont à la charge de la compagnie maritime.

Les marchandises dangereuses sont des substances, matières et objets classés conformément au chapitre 4 de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS) de 1974, telle que modifiée et couverte par les dispositions du Code maritime international des marchandises dangereuses (Code IMDG) de 1977 et ses compléments et amendements ultérieurs

CONTENANT UN VÉHICULE HANGÉ/AMPÉRIÉ : Un conteneur rempli exclusivement avec des véhicules ou avec d'autres cargaisons ; avec au moins un des véhicules accrochés à des chaînes/cordes fixées au plafond ; ou un ou plusieurs des véhicules arrimés sur des planches/rampes en bois.

CONTENEUR AVEC MOTEURS/PIECES DE RECHANGE : Un conteneur rempli exclusivement de moteurs/pièces détachées : ou de pièces détachées de moteur, de pièces détachées de moteur, de pièces détachées ou d'autres composants de machines et d'équipements mélangés à des effets généraux ou personnels. Contenants avec moteurs ou pièces de rechange, y compris ceux avec des bicyclettes.

CONTENEUR HORS DE JAUGE (OOG) -C'est un conteneur chargé au-dessus de la coulée supérieure ou au-delà de sa longueur. ; il faut donc utiliser des accessoires spéciaux ou des élingues manuelles pour la manutention. Par exemple, les conteneurs plats et les conteneurs à toit ouvert empaquetés au-dessus du niveau des pièces coulées dans les coins supérieurs ; les traversins/plateformes chargés au-delà de leur largeur et de leur longueur, etc. Les contenants endommagés, déformés ou monopolisés qui nécessitent l'utilisation de rallonges d'épandeur pour la manutention peuvent également être considérés comme étant hors calibre aux fins du présent tarif.

LOCATION ET STOCKAGE : Le loyer d'entreposage des conteneurs d'arrivée/de la cargaison en transit Entreposage à l'arrivée doit être calculé à partir de la date d'achèvement du déchargement du navire de transport jusqu'à la date de livraison. La période de franchise est pris en compte.



Si vous avez des questions concernant ce texte, n'hésitez pas à contacter l'un de nos agents aux sections service clientèle et information de Tema et Takoradi Ports.

Email:

mca@ghanaports.net

headquarters@ghanaports.net

Site web de la GPHA:

www.ghanaports.gov.gh



SOURCES D'INFORMATION SUPPLÉMENTAIRES

L'information suivante peut être trouvée sur le site web de la GPHA : Sur le port de Tema et Takoradi page de service.

- Horaires d'arrivée des navires et images du navire dans le port.
- Les processus d'importation et d'exportation.
- Coordonnées des autres prestataires de services de la chaîne de dédouanement- services de douane, Institut des transitaires du Ghana, lignes maritimes et agences.
- Services clientèle du port et contacts supplémentaires.
- L'information générales du port et l'industrie.

■ **Le centre commercial du Ghana** www.ghanatradinghub.gov.gh

■ **Manuel de GPHA**

■ **Frontière de Paga** +233 (0) 26 3603290

■ **Suivi public de Maersk:** www.maersk.com/tracking

■ **Site Web de l'autorité des expéditeurs Ghana(Arrivées de conteneurs)**
<https://shippers.org.gh/index.php/mobiship>

■ **Horaires des navires GPHA** <https://www.ghanaports.gov.gh/traffic>





CONTACTEZ- NOUS

HEADQUARTERS

P.O.Box 150, Tema-Ghana
Tel: +233 (0) 303-219120-35
Fax: +233 (0) 303-202812
Email: headquaters@ghanaports.net
Website: www.ghanaports.gov.gh

PORT OF TAKORADI

P.O.Box 708, Takoradi-Ghana
Tel: +233 (0) 31 2024073
Fax: +233 (0) 31 2022814
Email: takoradi@ghanaports.net
Website: www.ghanaports.gov.gh

PORT OF TEMA

P.O.Box 488, Tema-Ghana
Tel: +233 (0) 303 204385-8
Fax: +233 (0) 303 204136
Email: tema@ghanaports.net
Website: www.ghanaports.gov.gh

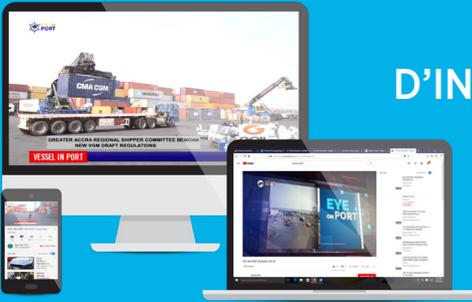
BURKINA FASO

Immeuble Lady Gym
Avenue Leonard Frobenus
11 BP 276 CMS, 11 Ouaga-Burkina Faso
Tell: (226) 50 30121
Email: portsghana@mail.bf.com
Website: www.ghanaports.gov.gh



Ghana Ports and Harbours Authority

LES AUTRES SOURCES D'INFORMATION DU PORT ET L'INDUSTRIE



THE
Eye On Port-EOP



EOP - Calendrier De Diffusion



Metro TV
(Canal DSTV 277)
18:00 - 19:00 GMT
Chaque Dimanche.



GhOne TV
(Canal DSTV 361)
20:30 - 21:00 GMT
Chaque Lundi.



GTV
(Canal DSTV 278)
20:30 - 21:00 GMT
Chaque mercredi.

Les épisodes sont disponibles sur **YouTube** eye on port ghana

CONTACTEZ- NOUS

Avec vos demandes, commentaires ou si vous souhaitez promouvoir votre entreprise.

 +233 20 552 8353

 eyeonportgh@gmail.com

 +233 55 901 9177

 [eye on port ghana](https://www.facebook.com/eyeonportghana)





Empreinté par :
La presse de GPHA



GPHA DÉDOUANEMENT EN TRANSIT ET GUIDE TARIF

www.ghanaports.gov.gh

Le principal centre commercial et logistique de l'Afrique de l'Ouest

Table des Matieres

INSTALLATIONS DE TRANSIT GPHA.....	1
PROCESSUS DE TRANSACTION DE TRANSFERT DE CONTENANTS EN FLUX (PORT DE TEMA).....	2
PROCESSUS DE COMPENSATION DE TRANSFERTS LIVRAISON DIRECTE (PORT DE TEMA).....	3
PROCESSUS DE DEDOUEMENT DE TRANSIT CARGAISON CONTAINERISEE (PORT DE TAKORADI) ..	4
PROCESSUS DE COMPENSATION DE TRANSIT LIVRAISON DIRECTE DE TRANSPORTS DE MARCHAN- DISES (PORT DE TAKORADI)	5
PROCESSUS DE DEDOUANEMENT DE TRANSPORT DE MARCHANDISES EN VRAC (PORT DE TAKORA- DI)	6
PROCESSUS D'EXPORTATION DE TRANSIT VERS AMARIS TERMINALLTD.....	7

SEGMENT TARRIF

VOITURES BERLIES.....	9
VEHICULES RORO (MINI VANS)	11
VEHICULES UTILITAIRE.....	13
CHARGEMENT COMPLET DU CONTENEUR (CONTENEUR AVEC VEHICULES) PILOTABLE/ NON-PILOT ABLES.....	15
CONTENEURS FCL (PORTE A PORTE)	18
CONTENEURS FCL (REMBOURRAGE).....	21
CONTENEURS DE CARGAISON DANGEREUX.....	23
MOTORS ET PIECES DE RECHANGE.....	28
MOINS DE CONTENEUR (CONSOLIDATEURS) CONTENEURS AVEC VEHICULES.....	30
CARGAISON ENSACHE.....	33
CARGAISON EN VRAC.....	35
NOTES EN BAS DE PAGE.....	37
CONTACTS.....	39